

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

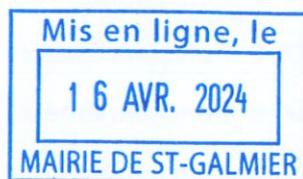
SEANCE DU 11 AVRIL 2024

Compte-rendu affiché le : 15 avril 2024

Date de la convocation du Conseil Municipal : 28 mars 2024

N° 24-04-08

OBJET :
Subventions aux
associations – année 2024



Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

Secrétaire de séance : Gérard ALLANCHE

Membres présents à la séance :

Philippe DENIS – Solange MORERE - Gilles GRANGIER – Mireille PAULET - Gérard ALLANCHE - Arlette PEREIRA - Guy BERNE –Christian BECUWE – Régine CHEVALLIEZ - Daniel DUCROS – Françoise PION – Marie-Hélène BRUNET – Gérard GRANGE – Serge GRANGE – Michel FRANCHINI - Joaquim DE ALMEIDA – Thomas ROCHETTE - Céline BENNICI - André HUBERT - Marie-Hélène BOUILHOL - Aurélie DESBREE - Romain MONTELMARD - Jean-Paul SOLEILHAC – Alain LECUE.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Jacques DECHANDON à Christian BECUWE – Geneviève NIGAY à Gérard ALLANCHE – Suzanne BOICHON à Daniel DUCROS - Edith CONSIGNY à Alain LECUE - Christine PALLEY à Serge GRANGE

Membre absent : 0.

Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Reçu en date du

16 AVR. 2024

Mairie de Saint-Galmier



OBJET DE LA DELIBERATION :

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNEE 2024

Tous les présidents et membres de bureau d'association ne prennent pas part au vote pour la subvention allouée à leur association.

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29,
Vu la délibération en date du 1^{er} février 2024 fixant un acompte sur subvention de fonctionnement à l' Association Halte-Garderie Petits Galopins pour un montant de 37 625 € et de 6 100 € à l'association CLSH Saint-Galmier,
Vu le vote du Budget Primitif relatif à l'exercice 2024 intervenu ce jour,
Considérant l'importance, pour la vie locale, de l'apport et du rôle des associations "Loi 1901",
Après étude des différentes demandes par la commission finances les 05 et 26 mars 2024,
Ayant entendu l'exposé de son rapporteur Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DECIDE** de verser aux associations pour l'exercice 2024 les subventions telles que figurant ci-dessous :

NOM DE L'ASSOCIATION	MONTANT	TYPE DE SUBVENTION
ACMM - ASSOCIATION CULTURELLE DES MONTS DU MATIN	1 200 €	Fonctionnement
ASSOCIATION AIMER LA VIE	300 €	Fonctionnement
AMICALE GROUPE SCOLAIRE CATHOLIQUE DE ST GALMIER	400 €	Fonctionnement
AMITIE FRANCO PORTUGAISE	450 €	Fonctionnement
ASSOCIATION DE PARENTS INDEPENDANTS DES ECOLES PUBLIQUES DE ST GALMIER	1 600 €	Fonctionnement
ASSOCIATION DES FAMILLES LUDOTHEQUE	17 585 €	Fonctionnement
ASA FOREZ	5 000 €	Promotion animation
ASSOCIATION CINEMATOGRAPHIQUE BALDOMERIENNE	15 000 €	Fonctionnement
ASSOCIATION FETES DES CLASSES	1 000 €	Fonctionnement
BIBLIOTHEQUE AU JARDIN DES LIVRES	37 011 €	Fonctionnement
ASSOCIATION CLSH DE ST GALMIER	26 120 €	Fonctionnement
COMITE DES FETES DE ST GALMIER	10 500 €	Fonctionnement
COMITE SOCIAL DU PERSONNEL COMMUNAL	13 000 €	Fonctionnement
ECOLE DE MUSIQUE	93 000 €	Fonctionnement
EQUIPE D'ANIMATION HOSPITALIERE DE ST GALMIER - GENERATION PARTS AGES	3 150 €	Fonctionnement
ASSOCIATION DES ANCIENS AFN DE ST GALMIER (FNACA)	450 €	Fonctionnement
ASSOCIATION SECTION LOCALE ST GALMIER DES ACCIDENTES DU TRAVAIL ET HANDICAPES (FNATH)	450 €	Fonctionnement
LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA LOIRE - LIRE ET FAIRE LIRE	100 €	Fonctionnement
ASSOCIATION DES AMIS DE LA ROSERAIE	500 €	Fonctionnement
LES BULLES DE POILS	700 €	Fonctionnement
LE SOUVENIR Francais	135 €	Fonctionnement

LES AMIS DU VIEUX ST GALMIER	2 000 €	Fonctionnement
	6 000 €	Exceptionnelle
ASSOCIATION LA MELODIE DES SOURCES	3 000 €	Fonctionnement
ASSOCIATION HALTE GARDERIE PETITS GALOPINS	150 500 €	Fonctionnement
HARMONIE DE ST GALMIER - NOT EN BULLES	7 490 €	Fonctionnement
OCCE42-CS 1801481 ECOLE MATERNELLE LE PETIT PRINCE	3 420 €	Fonctionnement
OCCE42-CS 1802492 ECOLE ELEMENTAIRE LA COLOMBE	6 570 €	Fonctionnement
	1 600 €	Exceptionnelle
OGEC JEAN PAUL II	4 880 €	Fonctionnement
SAINT GALMIER LOISIRS	10 000 €	Fonctionnement
ASSOCIATION CROIX BLANCHE PAYS DE ST GALMIER	500 €	Fonctionnement
ASSOCIATION SOCIETE HIPPIQUE ST GALMIER ST ETIENNE - Travaux Piste	19 700 €	Fonctionnement
ASSOCIATION SOCIETE HIPPIQUE ST GALMIER ST ETIENNE	500 €	Exceptionnelle
TELETHON SAINT GALMIER	800 €	Fonctionnement
OFFICE DE L'ECONOMIE DE SAINT GALMIER	5 000 €	Fonctionnement
ASSOCIATION LA PROVENCE EN MINIATURE	1 000 €	Fonctionnement
ASSOCIATION DES JARDINS BALDOMERIENS	1 800 €	Exceptionnelle
TAROT CLUB DE LA SOURCE	450 €	Fonctionnement
A BOUT DE SOUFFLE	341 €	Fonctionnement
	600 €	Exceptionnelle
	700 €	Promotion animation
HIFUMI	384 €	Fonctionnement
ASOS	851 €	Fonctionnement
	2 000 €	Promotion animation
ASSOCIATION UNION SPORTIVE ST GALMIER CHAMBOEUF SPORTS (USGC)	4 642 €	Fonctionnement
	2 357 €	Dotation sport
	2 500 €	Promotion animation
ASSOCIATION LES AILES FOREZIENNES	554 €	Fonctionnement
ASSOCIATION AEROMODELES DE ST GALMIER	341 €	Fonctionnement
ASSOCIATION LES MALHAS ST GALMIER	341 €	Fonctionnement
BILLARD CLUB DE ST GALMIER	958 €	Fonctionnement
ASSOCIATION BOXE THAI 42	2 133 €	Fonctionnement
CENTRE DEFENCE PERSONNELLE - CENTRE DE FORMATION DE DEFENSE (CFDPSG)	469 €	Fonctionnement
ASSOCIATION CYCLOS RANDONNEURS DE ST GALMIER	847 €	Fonctionnement
	500 €	Promotion animation
ASSOCIATION ETOILE SPORTIVE BALDOMERIENNE	3 761 €	Fonctionnement
	2 394 €	Dotation sport
ASSOCIATION FOOTBALL CLUB BALDOMERIEN	797 €	Fonctionnement
FURIOUS CARPE 42	341 €	Fonctionnement
ASSOCIATION LA GAULE BALDOMERIENNE	341 €	Fonctionnement
ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE ST GALMIER	511 €	Fonctionnement
ASSOCIATION ST GALMIER JUDO CLUB	1 496 €	Fonctionnement
	1 211 €	Dotation sport
	500 €	Promotion animation

ASSOCIATION KARATE CLUB BALDOMERIEN	1 825 €	Fonctionnement
	600 €	Exceptionnelle
LES PAS PETILLANTS	341 €	Fonctionnement
	600 €	Promotion animation
SAINT GALMIER LOISIRS - SECTION BADMINTON	1 665 €	Fonctionnement
	862 €	Dotation sport
	600 €	Promotion animation
SAINT GALMIER LOISIRS - SECTION TAI CHI CHUAN	426 €	Fonctionnement
SAINT GALMIER LOISIRS - SECTION YOGA	384 €	Fonctionnement
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS	61 000 €	Fonctionnement
	5 000 €	Promotion animation
LA PETANQUE DU PARC	1 390 €	Fonctionnement
	1 000 €	Promotion animation
SOCIETE GYMNIQUE BALDOMERIENNE	1 749 €	Fonctionnement
	600 €	Exceptionnelle
TENNIS CLUB DE ST GALMIER	4 283 €	Fonctionnement
	4 366 €	Dotation sport
LA PETITE BALLE BALDOMERIENNE	1 031 €	Fonctionnement
ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE JULES ROMAINS (UNSS)	341 €	Fonctionnement
ASSOCIATION SPORTIVE SCOLAIRE STE STEPHANIE (UNSS)	341 €	Fonctionnement
ASSOCIATION AMIS USEP CANTON DE ST GALMIER (ECOLE LA COLOMBE)	341 €	Fonctionnement
ASSOCIATION ENTENTE FOREZIEENNE DE VOLLEY BALL	1 923 €	Fonctionnement
	3 811 €	Dotation sport
	500 €	Promotion animation
WOODSPOT	341 €	Fonctionnement
TOTAL	580 051 €	

- **DIT** que les inscriptions budgétaires nécessaires au paiement figurent au budget primitif de l'exercice 2024,
- **RAPPELLE** que le versement de toute subvention ne peut être effectué que sur le compte ouvert au nom de l'association,
- **INDIQUE** que le tableau des subventions sera publié en annexe du budget primitif.

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 15 avril 2024.

LE MAIRE
Philippe DENIS



LE SECRETAIRE DE SEANCE
Gérard ALLANCHE

Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Reçu en date du

16 AVR. 2024

Mairie de Saint-Galmier